

sauraient avoir pour objet que la gloire de Dieu et le bien des âmes.

La grâce la plus désirable, c'est l'accomplissement des désirs de Jésus-Christ. Cette grâce renferme toutes les autres ; et si nous la demandons, nous serons exaucés.

LE CANADA-REVUE

vs

MONSIEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Notre vénérable archevêque, celui que l'Esprit de Dieu a préposé à la garde de la Sainte Eglise de Montréal, est poursuivi devant les tribunaux civils pour avoir exercé un des droits les plus indiscutables et accompli un des devoirs les plus sacrés de sa charge pastorale. C'est la réponse aveugle de quelques enfants rebelles à la voix d'un père qui n'a frappé que pour guérir et sauver ; c'est le refus obstiné de se soumettre à l'autorité religieuse en matière de discipline, c'est enfin, l'appel sacrilège au pouvoir séculier d'une cause exclusivement du domaine ecclésiastique.

Ce triste évènement nous a laissés, prêtres et fidèles, moins sous le coup d'une légitime indignation que sous celui d'une profonde douleur. Les uns n'y voient que les conséquences de la faiblesse, de l'ignorance ou de la passion ; d'autres semblent craindre, et non sans raison, une révolte froidement voulue, préparée de longue main et irrévocablement consommée. Les uns croient qu'il ne s'agit ici que de l'égarement d'un très petit nombre de catholiques sans conviction, et sans principes religieux bien arrêtés ; d'autres, au contraire, découvrent, dans ce qui s'est passé depuis quelques mois, l'indice certain d'un mal latent, et la manifestation retentissante de tendances pernicieuses qui menacent de se répandre de plus en plus dans notre pays.

Quelle que soit la cause réelle du scandale, non-seulement l'esprit de foi, les lois de l'Eglise, et la voix de la conscience, mais encore la simple raison et l'intérêt personnel de ceux qui l'ont causé, demandaient qu'il fût évité. L'action de la compagnie de Publication du *Canada-Revue* contre Monseigneur l'Archevêque de Montréal est, en effet, injuste et fautive dans ses allégations,